

Avis de Course VRC
Nom de l'Epreuve : L'Automne du RG
Support / Classe : RG65
Grade : 5C Date : 28/09/2025
Lieu : Bischheim Plan d'eau : La Ballastière
Autorité Organisatrice : M.Y.C.B.

La régata sera régie par :

Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile incluant l'annexe E**,

- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables
- Les règles de classe RG65
- Le système de course HMS en vigueur

2. **Publicité** : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

3. **Admissibilité et Inscriptions :**

1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la **Classe RG65**

2. Préinscription souhaitée par Mail : mycb17@gmail.com
- site internet : <https://www.mycb-67.fr>

3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
- Leur **licence FFVoile** valide et une autorisation parentale pour les mineurs,

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.

4. **Droits à payer** : Les droits requis sont de **10 Euros** Moins de 16 ans **2 Euros**

5. **Programme :**

- Confirmation des inscriptions **Le 28/09/2025 de 9h00 à 9h30.**
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures**
- Remise des prix prévue **Le 28/09/2025 à 16 h 30.**

6. **Jauge** : sans objet

7. **Instructions de Course :**

- Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

- 8. Système de pénalité :** L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera un tour (virement + empannage)
- 9. Classement :**
3 courses devront être courues pour valider la compétition
- 10. Responsabilité :**
Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité .L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 11. Droit à l'image :**
Les compétiteurs, les propriétaires de bateaux, les entraîneurs et les organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos, de personnes et de bateaux, faites pendant et après la régata pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.
- 12. Composition du Corps Arbitral :**
Président du Comité de Course : SCHNEIDER Joseph
Président du Jury : FONTENEAU Paul
Aide : BASTIAN Roland
- 13. Informations complémentaires :**
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
Mail : mycb17@gmail.com
Site Internet : <https://www.mycb-67.fr>

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous :

Longitude : **7° 46' 44" E** Latitude : **48° 37' 51" N**

Décimal : **7.779457** : **48.630866**

Pour plus de détail voir site internet : onglet « Situation »